

# RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

## Fait saillants - Canada



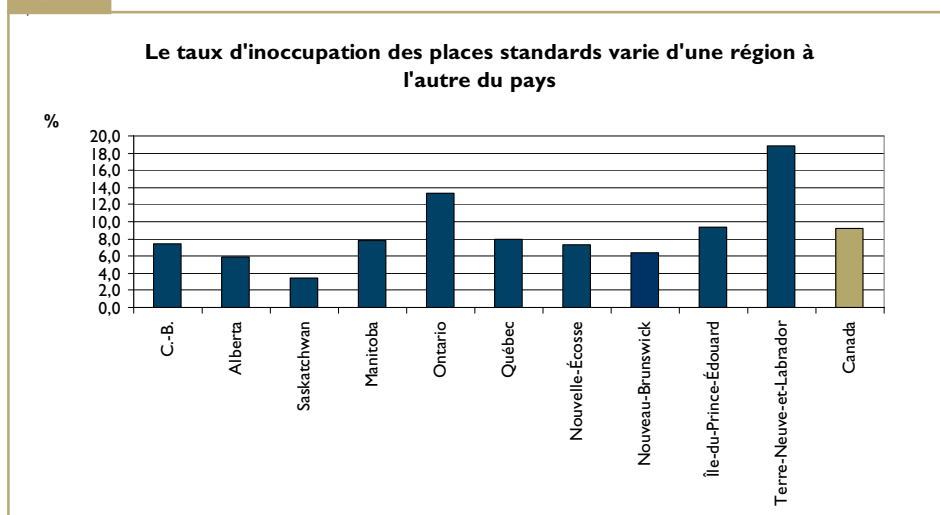
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Date de diffusion : 2009

## Faits saillants

- Dans les résidences pour personnes âgées au Canada, le taux d'inoccupation des places standards s'établissait à 9,2 % en 2009.
- Les résidences incluses dans l'univers de l'Enquête hébergeaient 176 845 personnes âgées.
- Le loyer moyen des places standards variait beaucoup d'une région à l'autre du pays. Le plus bas a été enregistré au Québec et le plus élevé, en Ontario.

Figure 1



## Table des matières

2 Taux d'inoccupation

2 Univers

3 Loyer moyen

5 Tableaux de données

15 Méthode d'enquête

15 Définitions

## ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation). C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est gratuite.

## Taux d'inoccupation

### Résidences pour personnes âgées : 9,2 % des places standards étaient vacantes

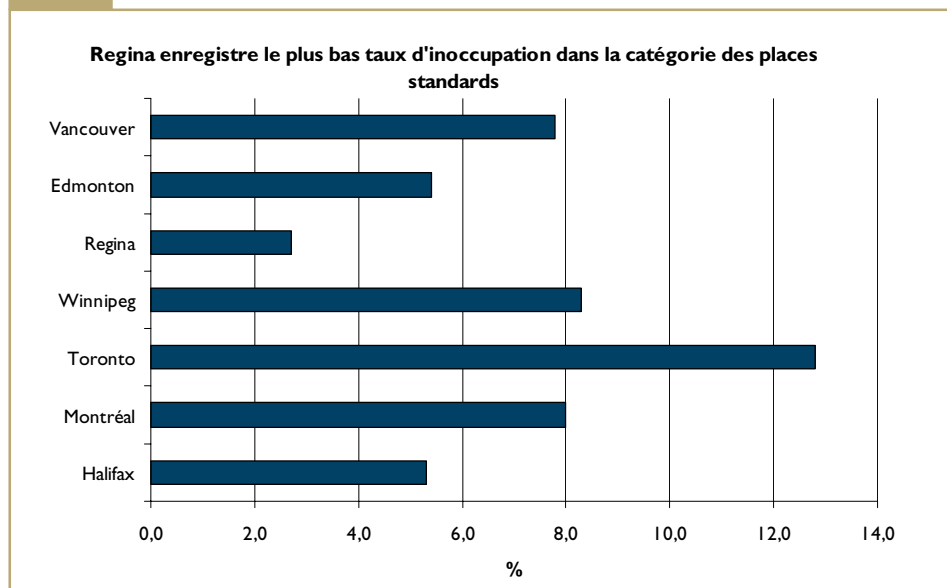
Dans les résidences pour personnes âgées du pays, le taux d'inoccupation moyen des places standards était de 9,2 % au début de 2009. Il allait de 18,9 %, à Terre-Neuve-et-Labrador, à 3,4 %, en Saskatchewan. En général, le taux d'inoccupation des résidences pour personnes âgées est plus haut que celui des ensembles de logements locatifs traditionnels, sans doute en raison des loyers qui y sont plus chers et du taux de roulement plus élevé.

Parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR), Regina et Saskatoon ont enregistré les plus bas taux d'inoccupation dans la catégorie des places standards, soit 2,7 et 4,1 %, respectivement. Les plus importants ont été relevés à St. Catharines-Niagara (24,1 %) et à Windsor (22,5 %).

### Taux d'inoccupation des places non standards : plus bas que celui des places standards

Le taux d'inoccupation des places standards était nettement supérieur à celui de tous les autres types de places qu'on trouve dans les résidences pour personnes âgées. Au Canada, 5,6 % des places non standards étaient vacantes. Une place non standard est occupée par un résident qui reçoit des soins assidus, c'est-à-dire au moins une heure et demie de soins par jour (place avec soins assidus), qui y loge de façon temporaire (place de soins de relève) ou qui paie un loyer inférieur au loyer du marché (place hors marché). Si les places non standards ont un taux d'inoccupation inférieur à celui des places standards, c'est

Figure 2



peut-être à cause de leur nature. En général, les places hors marché sont toujours toutes occupées. Il arrive aussi que des places de soins assidus soient en fait des places standards qu'on utilise pour loger temporairement une personne qui a besoin d'un niveau élevé de soins. Dès qu'elles cessent d'être utilisées dans ce but, ces places redeviennent standards.

Le taux d'inoccupation global, places standards et non standards confondues, est de 8,7 % au Canada.

## Univers

### Plus de 176 000 personnes âgées vivaient dans les résidences incluses dans l'univers de l'Enquête

Les 2 464 résidences ayant fait l'objet de l'Enquête sur les résidences pour personnes âgées menée par la SCHL en 2009 comptaient au total 176 078 places, dont 86,4 % étaient standards. Une place standard est

occupée par un résident qui paie le loyer du marché et reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour). Les résidents qui reçoivent des soins assidus occupaient 3,3 % des places dénombrées dans l'Enquête. Le 10,3 % restant était composé de places de soins de relève et de places hors marché (où les résidents paient un loyer inférieur au taux du marché).

Environ 8,2 % de la population des 75 ans ou plus habitait dans une résidence pour personnes âgées au moment de l'Enquête de la SCHL. Le taux d'attraction le plus élevé (17,3 %) a été enregistré au Québec, ce qui n'est pas étonnant vu que les ménages y sont plus susceptibles de louer un logement que dans toute autre province.

La grande majorité des personnes âgées vivaient seules. Parmi les 176 845 résidents dénombrés dans l'Enquête, 81,9 % occupaient une unité qu'ils ne partageaient avec personne d'autre. Il y avait à peine 15 976 couples en 2009 dans les résidences pour personnes âgées.

### Les types d'unité les plus prisés varient selon les régions

La gamme des unités offertes aux personnes âgées varie d'une province à l'autre. Au Québec, on trouve en général deux types de résidence : des résidences composées de chambres avec pension, qui englobaient 39,3 % des places standards en 2009, et des résidences composées d'appartements. Dans les premières, on trouve des chambres à deux lits et des chambres individuelles sans cuisine, et tous les repas sont compris dans le loyer. Dans les secondes, même si les appartements sont équipés d'une cuisine, un service optionnel de repas est habituellement offert, de même que des services médicaux sur place, un autre facteur qui distingue ces ensembles d'appartements des immeubles de logements locatifs traditionnels.

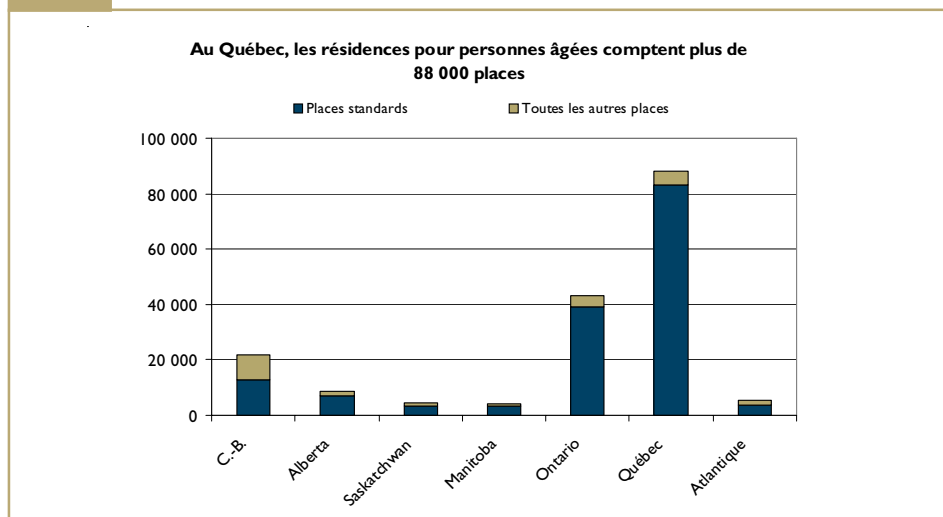
En Ontario, la majorité de l'univers est composé de chambres individuelles : environ 66,5 % des places standards appartenaient à cette catégorie. En Colombie-Britannique et en Alberta, par contre, les unités de plus grande taille étaient plus courantes – dans la première, les studios et les chambres individuelles formaient seulement 25,4 % de l'univers des places standards. En Alberta comme en Colombie-Britannique, les logements de une chambre étaient les plus recherchés.

Enfin, dans la région de l'Atlantique, 41,9 % des places standards étaient des studios.

### Les résidences offrent un large éventail de services et de commodités

Pour plaire aux personnes âgées aujourd'hui, les résidences proposent nombre de services et de commodités. Les personnes du troisième âge ne veulent pas

Figure 3



uniquement un endroit où habiter : elles cherchent un mode de vie. Contrairement aux immeubles locatifs traditionnels, toutes les résidences visées par l'Enquête de la SCHL offrent sur place des repas ou des services médicaux, voire les deux.

Le service de repas est très apprécié sur le marché des résidences pour personnes âgées : 99,6 % des résidences ayant fait l'objet de l'Enquête fournissent un tel service sur place. Dans toutes les régions sauf le Québec, toutes les résidences visées par l'Enquête avaient un service de repas. Au Québec, c'était le cas de la grande majorité des résidences (99,1 %). Par contre, bon nombre d'unités étant équipées d'une cuisine complète dans cette province, l'utilisation du service de repas était optionnelle dans 12,2 % des résidences.

Beaucoup de résidences pour personnes âgées, c'est-à-dire 57,8 %, offraient également des services médicaux sur place – médecin disponible sur place une journée par semaine, par exemple, ou encore infirmière autorisée présente sur les lieux en tout temps.

D'autres services et commodités étaient offerts aux personnes âgées : service d'appel 24 heures, services de transport, salle d'exercice, etc.

### Proportion (%) des résidences où les résidents ont accès à certaines commodités

Infirmière autorisée sur place	44,2
Service d'appel 24 h	92,0
Pharmacie	14,6
Services de transport	44,0
Piscine	8,5
Cinéma	21,8
Salle d'exercice	36,3

## Loyer moyen

### Les loyers dans les résidences pour personnes âgées sont plus élevés que dans les ensembles locatifs traditionnels

Compte tenu des commodités et des services offerts dans la plupart des résidences pour personnes âgées, les loyers y sont en général plus chers que ceux du marché locatif traditionnel. Le loyer mensuel moyen d'un studio ou d'une chambre individuelle incluant au moins un repas par jour allait de 1 271 \$, au Québec, à 2 519 \$, en Ontario.

#### **Les loyers varient beaucoup sur le marché des résidences pour personnes âgées**

Comme les loyers dépendent non seulement de l'espace loué par le résident, mais aussi des commodités et des services offerts, les loyers varient beaucoup sur le marché. Au Canada, environ 43,0 % des places standards se louaient moins de 1 500 \$, et 22,0 % (plus d'une place sur cinq) se louaient 2 500 \$ et plus.

La répartition des places selon la gamme de loyers variait beaucoup elle aussi d'une province à l'autre. Dans la région de l'Atlantique, près de la moitié des places standards se louaient moins de 2 000 \$ et le tiers (32,6 %) coûtaient entre 2 000 et 2 499 \$ par mois; seulement 20,4 % des places standards se louaient 2 500 \$ ou plus. En Ontario par contre, c'était le cas de plus de la moitié (54,0 %) des places standards – pourcentage le plus élevé au pays de places standards dans cette gamme de loyers. Dans la RMR de Toronto, trois places standards sur quatre avaient un loyer d'au moins 2 500 \$. Le tableau était très

différent au Québec : 72,2 % des places standards se louaient 1 500 \$ ou moins et seulement 2,5 %, 2 500 \$ ou plus. Au Manitoba, plus de la moitié (56,7 %) des places standards avaient un loyer inférieur à 2 000 \$ et seulement 11,3 % se louaient plus de 2 499 \$.

À l'ouest du Manitoba, les loyers élevés étaient plus courants, sans doute parce que les personnes âgées préfèrent des unités de plus grande taille. En Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan, les places se louant au moins 2 500 \$ détenaient la plus grande part du marché. Malgré cela, on trouvait tout de même des places standards à moins de 1 500 \$ dans ces trois provinces : elles composaient 11,2 % de l'univers en Colombie-Britannique, 10,0 % en Alberta et 15,6 % en Saskatchewan.

#### **Les résidents paient un supplément pour obtenir des soins assidus**

Au Canada, les résidents qui reçoivent des soins assidus paient beaucoup plus cher que ceux qui occupent une place standard. Dans la catégorie des places avec soins assidus, le loyer moyen le plus élevé a été enregistré en Colombie-Britannique (4 718 \$) et le plus bas, au Québec (2 563 \$).

**Tableau I.1 : Taux d'occupation (%) et univers  
dans les provinces et les grands centres**

	Taux d'occupation			Univers		
	Places standards	Autres places	Toutes les places	Places standards	Autres places	Toutes les places
RMR de St. John's	11,7 <sup>a</sup>	17,5 <sup>d</sup>	13,7 <sup>a</sup>	370 <sup>a</sup>	190 <sup>a</sup>	560 <sup>a</sup>
Terre-Neuve-et-Labrador	18,9 <sup>a</sup>	10,6 <sup>a</sup>	14,2 <sup>a</sup>	944 <sup>a</sup>	1 228 <sup>a</sup>	2 172 <sup>a</sup>
Île-du-Prince-Édouard	9,3 <sup>a</sup>	6,1 <sup>a</sup>	8,8 <sup>a</sup>	**	**	972 <sup>a</sup>
RMR de Moncton	**	**	3,3 <sup>d</sup>	576 <sup>b</sup>	**	599 <sup>a</sup>
RMR de Saint John	**	a.l.u.	**	**	a.l.u.	**
Nouveau-Brunswick	6,4 <sup>c</sup>	**	6,6 <sup>c</sup>	**	**	1 586 <sup>a</sup>
RMR de Halifax	5,3 <sup>a</sup>	87,5 <sup>a</sup>	8,1 <sup>a</sup>	227 <sup>a</sup>	8 <sup>a</sup>	235 <sup>a</sup>
Nouvelle-Écosse	7,3 <sup>b</sup>	**	8,3 <sup>b</sup>	584 <sup>a</sup>	**	598 <sup>a</sup>
RMR d'Ottawa-Gatineau (Qc)	17,2 <sup>a</sup>	3,1 <sup>a</sup>	15,0 <sup>a</sup>	1 782 <sup>a</sup>	320 <sup>a</sup>	2 102 <sup>a</sup>
RMR de Montréal	8,0 <sup>a</sup>	5,9 <sup>a</sup>	7,8 <sup>a</sup>	34 982 <sup>a</sup>	2 775 <sup>a</sup>	37 757 <sup>a</sup>
RMR de Québec	7,1 <sup>a</sup>	8,3 <sup>a</sup>	7,2 <sup>a</sup>	9 096 <sup>a</sup>	648 <sup>a</sup>	9 744 <sup>a</sup>
RMR de Saguenay	1,6 <sup>a</sup>	7,6 <sup>a</sup>	1,8 <sup>a</sup>	1 966 <sup>a</sup>	66 <sup>a</sup>	2 032 <sup>a</sup>
RMR de Sherbrooke	9,7 <sup>a</sup>	35,8 <sup>a</sup>	10,1 <sup>a</sup>	3 664 <sup>a</sup>	59 <sup>a</sup>	3 723 <sup>a</sup>
RMR de Trois-Rivières	5,3 <sup>a</sup>	**	5,2 <sup>a</sup>	3 137 <sup>a</sup>	**	**
Québec	7,9 <sup>a</sup>	8,0 <sup>a</sup>	7,9 <sup>a</sup>	83 025 <sup>a</sup>	5 176 <sup>a</sup>	88 201 <sup>a</sup>
RMR de Barrie	15,0 <sup>a</sup>	**	14,0 <sup>a</sup>	780 <sup>a</sup>	58 <sup>a</sup>	838 <sup>a</sup>
RMR de Brantford	4,6 <sup>a</sup>	9,1 <sup>a</sup>	5,0 <sup>a</sup>	505 <sup>a</sup>	55 <sup>a</sup>	560 <sup>a</sup>
RMR du Grand Sudbury	5,0 <sup>a</sup>	**	4,9 <sup>a</sup>	641 <sup>a</sup>	**	**
RMR de Guelph	5,6 <sup>a</sup>	6,7 <sup>a</sup>	5,7 <sup>a</sup>	773 <sup>a</sup>	105 <sup>a</sup>	878 <sup>a</sup>
RMR de Hamilton	17,0 <sup>a</sup>	1,1 <sup>a</sup>	15,3 <sup>a</sup>	2 515 <sup>a</sup>	290 <sup>a</sup>	2 805 <sup>a</sup>
RMR de Kingston	9,4 <sup>a</sup>	**	9,1 <sup>a</sup>	584 <sup>a</sup>	18 <sup>a</sup>	602 <sup>a</sup>
RMR de Kitchener	7,7 <sup>a</sup>	5,7 <sup>b</sup>	7,4 <sup>a</sup>	1 727 <sup>a</sup>	327 <sup>a</sup>	2 054 <sup>a</sup>
RMR de London	18,3 <sup>a</sup>	13,5 <sup>c</sup>	18,0 <sup>a</sup>	1 641 <sup>a</sup>	107 <sup>b</sup>	1 748 <sup>a</sup>
RMR d'Oshawa	15,9 <sup>a</sup>	26,8 <sup>d</sup>	16,7 <sup>a</sup>	831 <sup>a</sup>	61 <sup>b</sup>	892 <sup>a</sup>
RMR d'Ottawa-Gatineau (Ont.)	11,6 <sup>a</sup>	2,3 <sup>a</sup>	10,8 <sup>a</sup>	4 737 <sup>a</sup>	462 <sup>a</sup>	5 198 <sup>a</sup>
RMR de Peterborough	7,7 <sup>c</sup>	**	6,7 <sup>c</sup>	703 <sup>a</sup>	**	**
RMR de St. Catharines-Niagara	24,1 <sup>a</sup>	9,3 <sup>a</sup>	23,3 <sup>a</sup>	1 683 <sup>a</sup>	86 <sup>a</sup>	1 769 <sup>a</sup>
RMR de Thunder Bay	20,8 <sup>a</sup>	**	20,5 <sup>a</sup>	327 <sup>a</sup>	**	**
RMR de Toronto	12,7 <sup>a</sup>	22,5 <sup>a</sup>	13,9 <sup>a</sup>	9 691 <sup>a</sup>	1 427 <sup>a</sup>	11 119 <sup>a</sup>
RMR de Windsor	22,5 <sup>a</sup>	5,4 <sup>a</sup>	21,2 <sup>a</sup>	1 337 <sup>a</sup>	112 <sup>a</sup>	1 449 <sup>a</sup>
Ontario	13,3 <sup>a</sup>	11,4 <sup>a</sup>	13,2 <sup>a</sup>	39 232 <sup>a</sup>	4 148 <sup>a</sup>	43 380 <sup>a</sup>
RMR de Winnipeg	8,3 <sup>a</sup>	0,3 <sup>a</sup>	6,5 <sup>a</sup>	2 409 <sup>a</sup>	720 <sup>a</sup>	3 129 <sup>a</sup>
Manitoba	7,8 <sup>a</sup>	1,3 <sup>a</sup>	6,4 <sup>a</sup>	3 113 <sup>a</sup>	845 <sup>a</sup>	3 958 <sup>a</sup>
RMR de Regina	2,7 <sup>a</sup>	3,2 <sup>a</sup>	2,7 <sup>a</sup>	905 <sup>a</sup>	94 <sup>a</sup>	999 <sup>a</sup>
RMR de Saskatoon	4,1 <sup>a</sup>	0,7 <sup>a</sup>	2,6 <sup>a</sup>	1 255 <sup>a</sup>	1 023 <sup>a</sup>	2 278 <sup>a</sup>
Saskatchewan	3,4 <sup>a</sup>	1,3 <sup>a</sup>	2,8 <sup>a</sup>	3 227 <sup>a</sup>	1 334 <sup>a</sup>	4 561 <sup>a</sup>
RMR de Calgary	5,3 <sup>a</sup>	3,2 <sup>a</sup>	5,0 <sup>a</sup>	2 677 <sup>a</sup>	524 <sup>a</sup>	3 201 <sup>a</sup>
RMR d'Edmonton	5,4 <sup>a</sup>	3,6 <sup>a</sup>	5,0 <sup>a</sup>	2 803 <sup>a</sup>	800 <sup>a</sup>	3 603 <sup>a</sup>
Alberta	5,9 <sup>a</sup>	3,0 <sup>a</sup>	5,4 <sup>a</sup>	7 073 <sup>a</sup>	1 640 <sup>a</sup>	8 713 <sup>a</sup>

(voir page suivante)

**Tableau 1.1 : Taux d'inoccupation (%) et univers dans les provinces et les grands centres**

	Taux d'inoccupation			Univers		
	Places standards	Autres places	Toutes les places	Places standards	Autres places	Toutes les places
RMR d'Abbotsford	5,7 a	5,5 a	5,6 a	436 a	728 a	1 164 a
RMR de Kelowna	6,8 a	1,2 a	4,9 a	1 402 a	687 a	2 089 a
RMR de Vancouver	7,8 a	2,6 a	5,5 a	4 670 a	3 604 a	8 274 a
RMR de Victoria	6,2 a	1,8 a	4,6 a	1 939 a	1 078 a	3 017 a
Colombie-Britannique	7,5 a	2,4 a	5,4 a	12 608 a	9 329 a	21 937 a
<b>Canada</b>	9,2 a	5,6 a	8,7 a	152 177 a	23 901 a	176 078 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\* Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

**a.l.u.** : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

**a.l.e.** : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon      **s.o.** : Sans objet

**Tableau I.2 : Taux d'inoccupation (%), loyer moyen (\$), nombre d'unités et proportion (%) de l'univers, studios et chambres individuelles<sup>1</sup> pour lesquels le loyer comprend les repas<sup>2</sup>, provinces et grands centres**

	Taux d'inoccupation	Loyer moyen	Nombre d'unités	Proportion de l'univers
RMR de St. John's	a.l.e	a.l.e	a.l.e	a.l.e
Terre-Neuve-et-Labrador	a.l.e	a.l.e	a.l.e	a.l.e
Île-du-Prince-Édouard	4,2	2 334	**	**
RMR de Moncton	**	**	**	**
RMR de Saint John	**	**	**	**
Nouveau-Brunswick	5,4	1 808	**	**
RMR de Halifax	6,3	2 198	192	81,7
Nouvelle-Écosse	6,6	2 073	291	48,7
RMR d'Ottawa-Gatineau (Qc)	9,1	1 651	760	36,2
RMR de Montréal	10,5	1 467	11 752	31,1
RMR de Québec	8,4	1 413	4 034	41,4
RMR de Saguenay	2,1	1 112	1 168	57,5
RMR de Sherbrooke	6,4	1 157	2 031	54,6
RMR de Trois-Rivières	4,9	1 187	1 718	54,4
Québec	8,8	1 271	41 814	47,4
RMR de Barrie	16,2	2 426	519	61,9
RMR de Brantford	4,1	2 480	435	77,7
RMR du Grand Sudbury	4,6	2 041	567	86,4
RMR de Guelph	6,3	2 736	492	56,0
RMR de Hamilton	17,4	2 370	1 670	59,5
RMR de Kingston	12,3	2 535	341	56,6
RMR de Kitchener	7,5	2 529	1 177	57,3
RMR de London	15,7	2 623	829	47,4
RMR d'Oshawa	16,1	2 404	456	51,1
RMR d'Ottawa-Gatineau (Ont.)	11,1	2 806	3 220	61,9
RMR de Peterborough	6,7	2 447	463	57,8
RMR de St. Catharines-Niagara	24,1	2 382	1 122	63,4
RMR de Thunder Bay	13,5	2 090	148	44,7
RMR de Toronto	12,2	3 038	5 549	49,9
RMR de Windsor	17,9	2 485	682	47,1
Ontario	12,5	2 519	26 041	60,0
RMR de Winnipeg	5,8	1 583	206	6,6
Manitoba	9,1	1 626	241	6,1
RMR de Regina	3,4	2 072	477	47,7
RMR de Saskatoon	3,9	2 072	488	21,4
Saskatchewan	3,3	1 974	1 689	37,0
RMR de Calgary	7,0	2 269	1 098	34,3
RMR d'Edmonton	6,4	1 952	468	13,0
Alberta	7,3	2 119	2 043	23,4

(voir page suivante)

**Tableau 1.2 : Taux d'inoccupation (%), loyer moyen (\$), nombre d'unités et proportion (%) de l'univers, studios et chambres individuelles<sup>1</sup> pour lesquels le loyer comprend les repas<sup>2</sup>, provinces et grands centres**

RMR d'Abbotsford	**		**		**		**
RMR de Kelowna	10,5	a	1 624	a	305	a	14,6
RMR de Vancouver	11,9	a	2 065	a	1 221	a	14,8
RMR de Victoria	10,5	a	2 057	a	406	a	13,5
Colombie-Britannique	11,1	a	1 837	a	3 210	a	14,6
<b>Canada</b>	<b>9,9</b>	<b>a</b>	<b>1 774</b>	<b>a</b>	<b>76 670</b>	<b>a</b>	<b>43,5</b>

<sup>1</sup> Au Québec, les données comprennent les chambres individuelles avec pension.

<sup>2</sup> Au moins un repas doit être compris dans le loyer exigé pour la majorité des unités.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

**a.i.u.** : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

**a.l.e.** : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon      **s.o.** : Sans objet



**Tableau 1.3 : Taux d'inoccupation (%) et loyer moyen (\$) des places avec soins assidus, selon la province**

	Taux d'inoccupation	Loyer moyen	Nombre de places avec soins assidus
Terre-Neuve-et-Labrador	**	**	**
Île-du-Prince-Édouard	6,3 <sup>a</sup>	2 867 <sup>a</sup>	113 <sup>a</sup>
Nouvelle-Écosse	a.l.e.	a.le.	a.l.e.
Nouveau-Brunswick	a.l.e.	a.le.	a.l.e.
Québec	11,7 <sup>a</sup>	2 563 <sup>a</sup>	2 599 <sup>a</sup>
Ontario	9,8 <sup>a</sup>	3 437 <sup>a</sup>	1 392 <sup>a</sup>
Manitoba	a.l.e.	a.le.	a.l.e.
Saskatchewan	4,2 <sup>a</sup>	2 686 <sup>a</sup>	**
Alberta	8,6 <sup>a</sup>	3 403 <sup>a</sup>	371 <sup>a</sup>
Colombie-Britannique	11,8 <sup>a</sup>	4 718 <sup>a</sup>	1 264 <sup>a</sup>
<b>Canada</b>	10,8 <sup>a</sup>	s.o.	5 838 <sup>a</sup>

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon      s.o. : Sans objet

**Tableau 2.1 : Univers des places standards  
dans les provinces et les grands centres, selon le type d'unité**

	Chambres à deux lits et salles communes	Studios et chambres individuelles <sup>1</sup>	Unités de une chambre <sup>2,3</sup>	Unités de deux chambres <sup>4</sup>	Total
RMR de St. John's	81 b	a.l.u.	**	**	370 a
Terre-Neuve-et-Labrador	281 a	a.l.u.	**	**	944 a
RMR de Moncton	a.l.u.	**	**	**	576 a
RMR de Saint John	a.l.u.	**	**	**	**
Nouveau-Brunswick/Î.-P.-É	332 a	1 340 a	**	**	2 370 a
RMR de Halifax	a.l.u.	192 a	**	**	227 a
Nouvelle-Écosse	a.l.u.	291 a	**	**	584 a
RMR d'Ottawa-Gatineau (Qc)	a.l.u.	849 a	677 a	256 a	1 782 a
RMR de Montréal	93 a	14 934 a	14 348 a	5 608 a	34 982 a
RMR de Québec	11 a	4 361 a	3 588 a	1 136 a	9 096 a
RMR de Saguenay	**	1 243 a	563 a	**	1 966 a
RMR de Sherbrooke	**	2 220 a	1 003 a	**	3 664 a
RMR de Trois-Rivières	**	1 773 a	975 a	**	3 137 a
Québec	237 b	46 208 a	26 965 a	9 615 a	83 025 a
RMR de Barrie	**	519 a	168 a	**	780 a
RMR de Brantford	**	435 a	**	a.l.u.	505 a
RMR du Grand Sudbury	**	567 a	53 a	**	641 a
RMR de Guelph	**	492 a	194 a	**	773 a
RMR de Hamilton	114 a	1 670 a	649 a	81 a	2 515 a
RMR de Kingston	**	341 a	207 a	**	584 a
RMR de Kitchener	**	1 177 a	378 a	**	1 727 a
RMR de London	71 b	829 a	647 a	94 b	1 641 a
RMR d'Oshawa	**	456 a	273 a	**	831 a
RMR d'Ottawa-Gatineau (Ont.)	147 a	3 283 a	1 110 a	197 a	4 737 a
RMR de Peterborough	**	463 a	195 b	**	703 a
RMR de St. Catharines-Niagara	133 a	1 122 a	372 a	56 a	1 683 a
RMR de Thunder Bay	n/u	**	161 a	**	327 a
RMR de Toronto	329 a	5 549 a	3 433 a	380 a	9 691 a
RMR de Windsor	75 a	682 a	512 a	68 a	1 337 a
Ontario	1 964 a	26 104 a	9 920 a	1 244 a	39 232 a
RMR de Winnipeg	a.l.u.	348 a	1 584 a	477 a	2 409 a
Manitoba	a.l.u.	438 a	2 105 a	570 a	3 113 a
RMR de Regina	**	**	323 a	89 a	905 a
RMR de Saskatoon	46 b	488 a	548 a	173 a	1 255 a
Saskatchewan	107 a	1 689 a	1 128 a	303 a	3 227 a
RMR de Calgary	**	**	1 309 a	266 a	2 677 a
RMR d'Edmonton	a.l.u.	596 a	1 593 a	614 a	2 803 a
Alberta	**	** a	3 695 a	1 108 a	7 073 a

(voir page suivante)

**Tableau 2.1 : Univers des places standards  
dans les provinces et les grands centres, selon le type d'unité**

	Chambres à deux lits et salles communes	Studios et chambres individuelles <sup>1</sup>	Unités de une chambre <sup>2,3</sup>	Unités de deux chambres <sup>4</sup>	Total
RMR d'Abbotsford	a.l.u.	**	386	**	436
RMR de Kelowna	a.l.u.	305	911	186	1 402
RMR de Vancouver	a.l.u.	1 221	2 945	504	4 670
RMR de Victoria	a.l.u.	406	1 289	244	1 939
Colombie-Britannique	a.l.u.	3 210	7 864	1 534	12 608
<b>Canada</b>	2 941	81 532	53 080	14 624	152 177

<sup>1</sup> Au Québec, les données comprennent les chambres individuelles avec pension et les studios avec cuisine.

<sup>2</sup> Au Québec, les unités de une ou de deux chambres sont dotées d'une cuisine complète, ce qui n'est habituellement pas le cas dans les autres provinces.

<sup>3</sup> Les chiffres englobent les unités de une chambre avec coin détente.

<sup>4</sup> En Alberta et au Manitoba, cette catégorie englobe également un petit nombre d'unités de trois chambres.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon      s.o. : Sans objet

**Tableau 2.2 : Univers des places standards  
dans les provinces et les grands centres, selon la fourchette de loyers**

	Moins de 1 500 \$		De 1 500 à 1 999 \$		De 2 000 à 2 499 \$		2 500 \$ ou plus		Total des places dont le loyer est connu
	Nombre de places	% du total	Nombre de places	% du total	Nombre de places	% du total	Nombre de places	% du total	
RMR de St. John's	a.l.u.		139 <sup>a</sup>	37,6	**		**		370
Terre-Neuve-et-Labrador	**		**		155 <sup>a</sup>	16,4	211 <sup>a</sup>	22,4	944
Île-du-Prince-Édouard	a.l.u.		491 <sup>a</sup>	59,8	157 <sup>a</sup>	19,1	173 <sup>a</sup>	21,1	821
RMR de Moncton	a.l.u.		a.l.u.		**		**		576
RMR de Saint John	a.l.u.		**		**		**		**
Nouveau-Brunswick	**		**		738	47,6	272	17,6	1 549
RMR de Halifax	a.l.u.		**		**		36 <sup>a</sup>	15,9	227
Nouvelle-Écosse	**		**		208 <sup>a</sup>	37,8	132 <sup>a</sup>	24,0	550
RMR d'Ottawa-Gatineau (Qc)	334 <sup>a</sup>	18,7	1 185 <sup>a</sup>	66,5	175 <sup>a</sup>	9,8	88 <sup>a</sup>	4,9	1 782
RMR de Montréal	22 560 <sup>a</sup>	65,6	8 635 <sup>a</sup>	25,1	1 584 <sup>a</sup>	4,6	1 609 <sup>a</sup>	4,7	34 388
RMR de Québec	4 991 <sup>a</sup>	56,3	2 766 <sup>a</sup>	31,2	796 <sup>a</sup>	9,0	313 <sup>a</sup>	3,5	8 866
RMR de Saguenay	1 572 <sup>a</sup>	80,0	**		**		a.l.u.		1 966
RMR de Sherbrooke	3 017 <sup>a</sup>	91,8	268 <sup>a</sup>	8,2	a.l.u.		a.l.u.		3 285
RMR de Trois-Rivières	2 366 <sup>a</sup>	76,1	658 <sup>a</sup>	21,2	**		**		3 111
Québec	58 974 <sup>a</sup>	72,2	17 680 <sup>a</sup>	21,6	2 980 <sup>a</sup>	3,6	2 076 <sup>a</sup>	2,5	81 710
RMR de Barrie	a.l.u.		190 <sup>a</sup>	24,7	193 <sup>a</sup>	25,1	388 <sup>a</sup>	50,4	770
RMR de Brantford	56 <sup>a</sup>	11,2	38 <sup>a</sup>	7,6	120 <sup>a</sup>	23,9	288 <sup>a</sup>	57,4	502
RMR du Grand Sudbury	**		316 <sup>a</sup>	49,3	190 <sup>a</sup>	29,6	**		641
RMR de Guelph	**		**		189 <sup>a</sup>	24,5	500 <sup>a</sup>	64,7	773
RMR de Hamilton	61 <sup>a</sup>	2,4	434 <sup>a</sup>	17,3	670 <sup>a</sup>	26,6	1 350 <sup>a</sup>	53,7	2 515
RMR de Kingston	21 <sup>a</sup>	3,6	41 <sup>a</sup>	7,0	161 <sup>a</sup>	27,6	361 <sup>a</sup>	61,8	584
RMR de Kitchener	53 <sup>a</sup>	3,1	224 <sup>a</sup>	13,1	403 <sup>a</sup>	23,6	1 032 <sup>a</sup>	60,3	1 711
RMR de London	**		**		317 <sup>a</sup>	19,3	1 199 <sup>a</sup>	73,1	1 641
RMR d'Oshawa	**		**		283 <sup>a</sup>	34,1	458 <sup>a</sup>	55,1	831
RMR d'Ottawa-Gatineau (Ont.)	171 <sup>a</sup>	3,6	364 <sup>a</sup>	7,7	1 028 <sup>a</sup>	21,7	3 174 <sup>a</sup>	67,0	4 737
RMR de Peterborough	n/u		**		**		379 <sup>a</sup>	53,9	703
RMR de St. Catharines-Niagara	131 <sup>a</sup>	8,1	209 <sup>a</sup>	12,9	559 <sup>a</sup>	34,5	721 <sup>a</sup>	44,5	1 620
RMR de Thunder Bay	n/u		**		**		181 <sup>a</sup>	55,4	327
RMR de Toronto	443 <sup>a</sup>	4,6	772 <sup>a</sup>	8,1	1 130 <sup>a</sup>	11,9	7 184 <sup>a</sup>	75,4	9 528
RMR de Windsor	**		**		281 <sup>a</sup>	21,0	812 <sup>a</sup>	60,7	1 337
Ontario	1 872 <sup>a</sup>	4,8	6 264 <sup>a</sup>	16,1	9 754 <sup>a</sup>	25,1	21 043 <sup>a</sup>	54,0	38 933
RMR de Winnipeg	328 <sup>a</sup>	13,6	**		**		**		2 409
Manitoba	696 <sup>a</sup>	22,6	1 053 <sup>a</sup>	34,1	988 <sup>a</sup>	32,0	347 <sup>a</sup>	11,3	3 084
RMR de Regina	**		**		221 <sup>a</sup>	24,6	412 <sup>a</sup>	45,9	897
RMR de Saskatoon	**		**		301 <sup>a</sup>	26,7	327 <sup>a</sup>	29,0	1 126
Saskatchewan	483 <sup>a</sup>	15,6	875 <sup>a</sup>	28,3	808 <sup>a</sup>	26,1	925 <sup>a</sup>	29,9	3 090
RMR de Calgary	**		**		720 <sup>a</sup>	26,9	1 474 <sup>a</sup>	55,1	2 677
RMR d'Edmonton	466 <sup>a</sup>	16,6	819 <sup>a</sup>	29,2	757 <sup>a</sup>	27,0	761 <sup>a</sup>	27,1	2 803
Alberta	705 <sup>a</sup>	10,0	1 704 <sup>a</sup>	24,1	1 998 <sup>a</sup>	28,2	2 667 <sup>a</sup>	37,7	7 073

(voir page suivante)

**Tableau 2.2 : Univers des places standards  
dans les provinces et les grands centres, selon la fourchette de loyers**

	Moins de 1 500 \$		De 1 500 à 1 999 \$		De 2 000 à 2 499 \$		2 500 \$ ou plus		Total des places dont le loyer est connu
	Nombre de places	% du total	Nombre de places	% du total	Nombre de places	% du total	Nombre de places	% du total	
RMR d'Abbotsford	**		**		119 <sup>a</sup>	27,3	**		436
RMR de Kelowna	138 <sup>a</sup>	9,9	300 <sup>a</sup>	21,5	694 <sup>a</sup>	49,7	265 <sup>a</sup>	19,0	1 397
RMR de Vancouver	291 <sup>a</sup>	6,2	603 <sup>a</sup>	12,9	998 <sup>a</sup>	21,4	2 778 <sup>a</sup>	59,5	4 670
RMR de Victoria	86 <sup>a</sup>	4,5	114 <sup>a</sup>	5,9	451 <sup>a</sup>	23,5	1 268 <sup>a</sup>	66,1	1 918
Colombie-Britannique	1 413 <sup>a</sup>	11,2	2 414 <sup>a</sup>	19,2	3 487 <sup>a</sup>	27,7	5 269 <sup>a</sup>	41,9	12 582
<b>Canada</b>	64 619 <sup>a</sup>	43,0	31 332 <sup>a</sup>	20,8	21 273 <sup>a</sup>	14,2	33 114 <sup>a</sup>	22,0	150 338

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\* Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon      s.o. : Sans objet

**Tableau 2.3 : Univers, nombre de places, nombre de résidents dans l'univers et taux d'attraction, selon la province**

	Nombre de résidences	Nombre de places	Nombre de résidents		Nombre estimatif de personnes âgées de 75 ans et plus <sup>1,2</sup>	Taux d'attraction <sup>3</sup> (%)
Terre-Neuve-et-Labrador	50	2 172	1 921	a	32 200	6,0
Île-du-Prince-Édouard	27	972	928	b	9 500	9,8
Nouvelle-Écosse	19	598	554	c	66 300	0,8
Nouveau-Brunswick	23	1 586	**		53 000	**
Québec	1 215	88 201	91 433	a	528 734	17,3
Ontario	617	43 380	40 814	a	837 660	4,9
Manitoba	52	3 958	4 158	a	83 000	5,0
Saskatchewan	111	4 561	4 784	a	77 500	6,2
Alberta	82	8 713	9 068	a	176 900	5,1
Colombie-Britannique	268	21 937	22 009	a	302 610	7,3
<b>Canada</b>	<b>2 464</b>	<b>176 078</b>	<b>176 845</b>	<b>a</b>	<b>2 161 400</b>	<b>8,2</b>

<sup>1</sup> Les estimations démographiques provenant de plusieurs sources, leur somme peut ne pas correspondre au total pour le Canada.

<sup>2</sup> Sources :

Colombie-Britannique : BC Stats (estimations de la population 2008, P.E.O.P.L.E. 33)

Canada, Alberta, Manitoba, Saskatchewan et Atlantique : Statistique Canada (Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2005-2031, scénario 3)

Ontario : ministère ontarien des Finances (Mise à jour des projections démographiques pour l'Ontario 2007-2031, printemps 2008)

Québec : Institut de la statistique du Québec (Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003)

<sup>3</sup> Taux d'attraction : proportion de la population des 75 ans et plus vivant dans les résidences incluses dans l'univers de l'Enquête.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\* : Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

**a.i.u.** : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

**a.i.e.** : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon      **s.o.** : Sans objet

## Méthode d'enquête

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a réalisé l'enquête nationale sur les résidences pour personnes âgées pour la première fois en février et en mars, dans tous les centres urbains des dix provinces.

L'Enquête porte uniquement sur les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif où les locataires, âgés en majorité de 65 ans et plus, ont accès à divers services qui ne sont pas offerts dans les ensembles de logements locatifs traditionnels (repas, entretien ménager, lessive, etc.). Pour être incluses dans l'Enquête, les résidences doivent offrir, sur place, des repas ou des services médicaux. En sont cependant exclues les résidences dont tous les occupants reçoivent des soins assidus (au moins une heure et demie de soins par jour), par exemple les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins de longue durée. Seules les résidences ayant au moins dix unités sont visées par l'Enquête.

L'Enquête est menée par une combinaison des moyens suivants : téléphone, télécopieur et courriel. L'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou de l'administrateur. Les résultats de l'Enquête témoignent de la conjoncture du marché au moment de sa réalisation et ils sont pondérés en fonction de l'univers d'enquête. Le degré de fiabilité statistique est indiqué dans les tableaux de données. Pour en savoir davantage sur la fiabilité des données, cliquez [ici](#).

Toutes les données publiées, sauf celles qui portent sur l'offre d'unités neuves, concernent uniquement les résidences qui, au moment de l'Enquête, étaient ouvertes depuis au moins un an.

## Définitions

**Place** : Espace résidentiel locatif. Exemples : un lit dans une chambre à deux lits ou une salle commune, une chambre individuelle ou un studio, un logement de une ou deux chambres. Dans la plupart des cas, il y a une seule place par **unité**. Les cas faisant exception sont ceux où l'unité est divisée et peut être louée à plus d'une personne, comme les chambres à deux lits et les salles communes.

**Place standard** : Place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour). Le terme utilisé pour désigner ce type de place peut varier d'une région à l'autre du pays.

**Place avec soins assidus** : Place occupée par un résident qui reçoit au moins une heure et demie de soins par jour (par exemple, personnes souffrant d'Alzheimer ou de démence et personnes à mobilité réduite).

**Place de soins de relève** : Place servant à loger temporairement une personne qui réside habituellement ailleurs que dans la résidence.

**Place hors marché ou subventionnée** : Place dont le loyer est inférieur au loyer du marché ou place occupée par un résident subventionné.

**Loyer** : Montant réel que paient les résidents pour occuper leur place et obtenir tous les services obligatoires. Il exclut les services optionnels. Le loyer des places vacantes correspond au montant que demande le propriétaire.

**Place vacante** : Place qui n'est pas occupée au moment de l'Enquête et qui est prête à accueillir un nouveau locataire.

## Remerciements

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées ne pourrait pas être effectuée sans la collaboration des propriétaires, des gestionnaires et des administrateurs. La SCHL les remercie du temps et des efforts qu'ils ont consacrés à lui fournir des renseignements exacts en temps voulu. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de diffuser de l'information qui profite à l'ensemble du secteur de l'habitation.

## LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce depuis plus de 60 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un éventail de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : [www.schl.ca](http://www.schl.ca)  
Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone : 1-800-668-2642 ou par télécopieur : 1-800-245-9274.  
De l'extérieur du Canada : 613-748-2003; télécopieur : 613-748-2016.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation)

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation)

Pour vous abonner à la version papier (payante) des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2009 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) ; courriel : [chic@schl.ca](mailto:chic@schl.ca) – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :

Titre de la publication, année et date de diffusion

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.





# SOYEZ AU FAIT DU MARCHÉ DE L'HABITATION!

Prenez des décisions éclairées grâce aux données les plus récentes sur les tendances du marché de l'habitation au Canada et les occasions à saisir.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

## Rapports gratuits en ligne :

- Statistiques du logement au Canada
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation : Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur la rénovation et l'achat de logements
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux *Maintenant publié deux fois l'an!*
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif *Maintenant publié deux fois l'an!*
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées - Tableaux supplémentaires, régions

**Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!**  
Cliquez sur [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation) pour consulter, imprimer, télécharger ou vous abonner.

## Info-clients SCHL

Un bulletin électronique mensuel qui offre les dernières nouvelles sur l'évolution du marché, de l'information sur la recherche dans le domaine de l'habitation ainsi que des renseignements permettant d'accroître vos relations avec la clientèle et de faire prospérer vos activités.